

Distr. générale 31 mars 2021 Français Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixante-douzième session Genève, 9-11 juin 2021 Point 6 de l'ordre du jour provisoire Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports

Questionnaire commun d'Eurostat, de la CEE et du FIT : point sur la situation

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document présente les changements attendus cette année dans la façon dont les statistiques des transports sont collectées au moyen du questionnaire commun d'Eurostat, de la Commission économique pour l'Europe et du Forum international des transports.

I. Contexte

- 1. Eurostat, le Forum international des transports (FIT) et la Commission économique pour l'Europe (CEE) ont décidé de moderniser les systèmes de collecte et de gestion des données relatives au questionnaire commun. Le système informatique actuel va être remplacé. Le nouveau système sera hébergé par Eurostat et ne sera plus une application Web. Il sera plus facile d'utilisation et reposera sur des outils éprouvés et des procédures efficaces, qu'Eurostat utilise dans le cadre de plusieurs autres campagnes de collecte de données. Le nouveau formulaire de collecte de données sera un fichier Excel. Les données, qui seront stockées dans une base de données Oracle, seront gérées et analysées à l'aide du logiciel SAS (Statistical Analysis System). Tous les membres des trois organisations transmettront leurs données à Eurostat au moyen d'un système qui leur donnera un accès aisé à tous leurs fichiers, permettra la révision des données, créera des fichiers de synthèse et transmettra les données au FIT et à la CEE.
- 2. Le nouveau système est en cours de conception. Eurostat, le FIT et la CEE ont bon espoir qu'il puisse être utilisé pour la collecte des données de 2020, qui débutera à l'été 2021. Les éléments du nouveau questionnaire commun et la procédure de transmission et de gestion des fichiers sont décrits ci-après.



II. Nouveau formulaire de collecte des données pour le questionnaire commun

3. Dans le nouveau questionnaire commun, les données seront transmises au moyen du modèle Excel présenté à la figure ci-dessous. Chaque année, un fichier Excel sera créé pour chaque pays et pour chaque domaine (route, rail, voies de navigation intérieure, oléoducs, autobus et autocars, et transport routier (véhicules-kilomètres)). Comme l'illustre la figure ci-dessous, les champs « Année de référence » et « Pays » ne seront pas modifiables, et un menu déroulant permettra aux utilisateurs de choisir la langue dans laquelle ils souhaitent remplir le formulaire (allemand, anglais, français ou russe). La figure montre le formulaire de collecte des données sur le transport ferroviaire de l'Autriche, pour l'année 2020. Ce pays a choisi de compléter le formulaire en anglais.

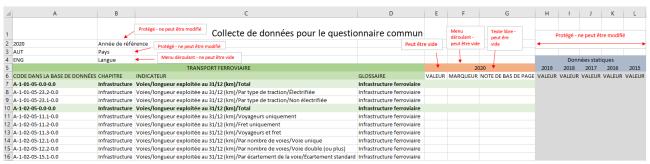


Figure : capture d'écran de la structure du nouveau questionnaire

- 4. Chaque ligne du tableau Excel représente un indicateur du questionnaire commun. On trouvera dans la colonne A le code unique de cet indicateur dans la base de données, dans la colonne B, le chapitre concerné, dans la colonne C, l'intitulé de l'indicateur et dans la colonne D, un lien vers le chapitre correspondant du Glossaire des statistiques de transport (5° édition)¹. Dans les colonnes E, F et G, les fournisseurs de données pourront communiquer respectivement la valeur de l'indicateur, le marqueur y relatif et le texte d'une éventuelle note de bas de page. Les trois cellules pourront être vides. On trouvera dans les colonnes H à L les valeurs de l'indicateur pour les cinq années précédentes, telles que communiquées par le pays. Les fournisseurs de données ne pourront pas modifier ces valeurs, qui sont données à titre strictement indicatif. En résumé, chaque formulaire permet à un pays de communiquer, dans l'une des langues proposées, les données relatives à tous les indicateurs de l'un des cinq domaines pour une seule année de référence. Cette année peut être la dernière ou une année antérieure (révision).
- 5. Chaque année, Eurostat créera un nouveau formulaire par pays et par domaine pour la collecte des données relatives à l'année précédente (année de référence). Le formulaire sera sauvegardé dans un dossier du CIRCABC, le centre de ressources de la Commission européenne. Les fournisseurs de données pourront accéder au CIRCABC pour obtenir le formulaire vierge, le compléter et le transmettre à Eurostat.

II. Transmission, stockage, traitement et diffusion des données

- 6. Les fournisseurs de données transmettront leurs formulaires via le portail Web EDAMIS (https://webgate.ec.europa.eu/edamis4/). Ce portail s'inscrit dans le cadre de la politique de « guichet unique » d'Eurostat. Les données relatives à tous les domaines statistiques doivent parvenir à cet organisme via une même plateforme sécurisée, de sorte que leur analyse, leur vérification et leur transfert vers le système de production cible puissent être automatisés.
- 7. Les fournisseurs de données devront s'enregistrer sur le portail EDAMIS en tant qu'utilisateurs pour transmettre leurs fichiers Excel et accéder aux fichiers qu'ils auront déjà sauvegardés. Si certains d'entre eux souhaitent automatiser la transmission de leurs données,

2 GE.21-04270

¹ https://unece.org/sites/default/files/2020-12/Glossary_for_Transport_Statistics_FR.pdf.

ils pourront communiquer celles-ci dans des formats plus propices à l'automatisation, comme le format CSV (valeurs séparées par des virgules).

- 8. Lorsqu'un fichier est transmis, celui-ci est soumis à une procédure de validation, après quoi EDAMIS envoie au fournisseur de données un rapport de validation. Si le fichier contient des erreurs, le fournisseur de données devra le renvoyer après y avoir apporté les corrections nécessaires. Si le fichier ne contient pas d'erreurs, il sera enregistré définitivement dans le dossier « Fichiers reçus » sur EDAMIS. Le fournisseur de données recevra une notification une fois le fichier sauvegardé dans ce dossier. À tout moment, il pourra effectuer des recherches par pays, par année et par date de soumission dans le dossier « Fichiers reçus » pour accéder aux fichiers qu'il aura soumis. Les données relatives à un pays donné ne seront visibles que par les fournisseurs de données que ce pays aura désignés, par Eurostat, par le FIT et par la CEE.
- 9. Si un fournisseur de données souhaite réviser des données relatives à l'année de référence 2020 ou à une année ultérieure, il pourra télécharger le fichier correspondant depuis EDAMIS, y apporter les modifications nécessaires et le renvoyer, toujours via EDAMIS. En ce qui concerne la révision des données relatives à des années antérieures à 2020, lors de la première phase de la migration, Eurostat prévoit de créer un fichier par pays, par thème et par année pour les cinq dernières années (2015-2019), et de sauvegarder ces fichiers sur EDAMIS. Ainsi, la révision des données de ces années sera similaire à celle des données de 2020. Si un fournisseur de données doit réviser des données relatives à une année antérieure à 2015, un fichier contenant le questionnaire concerné sera créé spécialement à sa demande.
- 10. En conclusion, le portail EDAMIS servira de plateforme d'entrée, de validation et de dépôt de tous les fichiers corrects et des questionnaires relatifs aux années de référence antérieures à 2020. Les données validées après soumission sur le portail seront stockées dans une base de données Oracle et traitées dans le système de production GSAST (Generic SAS Tool), qui s'applique à l'ensemble de la procédure de traitement des données. Des contrôles de la qualité supplémentaires seront effectués dans le système GSAST, après quoi les données définitivement validées seront utilisées pour établir les tableaux de diffusion d'Eurostat (tableaux Eurobase).

III. Fichiers de synthèse des données

11. Les données rétrospectives seront stockées dans des fichiers Excel dits « de synthèse ». Ces fichiers auront un caractère strictement informatif et les utilisateurs ne pourront ni les mettre à jour ni en envoyer de nouvelles versions à Eurostat. Pour chaque pays, Eurostat créera un fichier de synthèse par domaine (route, rail, etc.), qui contiendra toutes les données recueillies depuis la création du questionnaire commun. Ces fichiers de synthèse seront stockés dans le CIRCABC et un pays ne pourra consulter que ses propres fichiers. Chaque fois qu'un pays modifiera des données via EDAMIS, le fichier de synthèse correspondant sera automatiquement mis à jour et une nouvelle version de ce fichier sera sauvegardée dans le CIRCABC.

IV. Accès du FIT et de la CEE aux données

12. Le FIT et la CEE devront recevoir les données brutes que leurs pays membres auront soumises pour pouvoir les stocker dans leurs propres bases de données et les diffuser via leurs propres canaux. Eurostat leur enverra automatiquement toutes les données brutes les concernant en procédant à leur extraction depuis le système GSAST à des intervalles convenus, par exemple trois fois par semaine pendant la période de collecte de données. Les fichiers issus de l'extraction contiendront les données ventilées par pays, par thème et par année au format CSV. Ils seront stockés dans le CIRCABC, depuis lequel le FIT et la CEE pourront les télécharger.

GE.21-04270 3